



Fait à Paris, le 09 février 2025

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU JEUDI 06 FEVRIER 2025**

L'assemblée générale extraordinaire a débuté à 11h00 sous la présidence de M. Gilles BARSACQ.

Les membres de l'AG Extraordinaire ont été dûment convoqués au 39 Rue Bourdon – 75004 PARIS, dès le 10 janvier 2025, avec toutes les pièces jointes par mail.

Vérification du quorum (annexe 1) :

- 30 présents physiquement ;
- 16 pouvoirs reçus ;

46 votants, le quorum est atteint, la majorité qualifiée aux deux tiers est possible également.

**Ordre du jour :**

1. Vérification du quorum (annexe 1) ;
2. Discours du président (annexe 2) ;
3. Elections des membres du conseil d'administration
  - a. Collège 1 (annexe 3) ;
  - b. Collège 2 (annexe 4) ;
  - c. Collège 3 (annexe 5) ;
4. Questions diverses. (annexe 6) ;

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 12h30

Secrétaire Général Adjoint Patrick CHAVADA	Le Président Gilles BARSACQ
	

## Annexe 1

### Vérification du quorum

#### Présents : 30

M. BARSACQ	PPQ		M. LAVERGNE	ANPS
M. PRIEUR	PPQ		M. MAJOREL	CB
M. BERTIN	France victime		M. MATHIEU	FFSPF
M. BERTRAND	SFMC		M. MEUNIER	FFMNS
M. BUCCINO	UNASS		M. PUSIOL	SNPMNS
M. CHAVADA	ANIMS		M. RISSETTO	CRF
M. CUILLIERE	SNSM		M. SERGENT	FNRASEC
M. DES CILLEULS	UNPC		M. TERNATI	AMARIS
M. DEHECQ	GNASPP		M. VOISIN	FFSS
M. DE FRANQUEVILLE	OHFOM		M. BOBIN	PPQ
M. DEVEZE	UNOR		M. HUBERT	PPQ
M. FOGELMAN	GORSSA		Mme JANOU	PPQ
M. GINDRE	BSPP		M. PLEynet	PPQ
M. HERTGEN	FNSPF		Mme ROMAN	PPQ
M. JAMAIN	AFILOG		M. WAX	PPQ

#### Pouvoirs : 10

M. GOYEAU	AGPM	à M. SERGENT
M. GOYEAU	TEGO	à M. SERGENT
M. CARMINATTI	ANACAPP	à M. CHAVADA
M. ANDRE	ANPSP	à M. MATHIEU
M. LORRAIN	ANS - GMF	à M. LAVERGNE
M. DESHAYES	ENSOSP	à M. CHAVADA
M. POUTRIQUET	FFSS	à M. VOISIN
M. HENRY	Croix Blanche	à M. MAJOREL
M. COUSIN	FFMI	à M. LAVERGNE
M. DELEPLANCQUE	ANS GMF	à M. LAVERGNE

#### Pouvoirs PPQ : 6

M. LOUVILLE à M. BARSACQ  
M. MEYRAN à M. BARSACQ  
M. NOTO à M. BARSACQ  
M. BOURCET à M. PRIEUR  
M. VERNOUX à M. PRIEUR  
M. IACINO à M. PRIEUR

## Annexe 2

### Discours d'ouverture de Gilles BARSACQ, Président du CNPC

-----

I / A la suite de l'assemblée générale ordinaire de ce matin, je vous propose de reprendre à présent nos travaux, mais cette fois-ci, en assemblée générale extraordinaire.

Je tenais à vous remercier pour la qualité du travail accompli et des échanges de ce matin en assemblée générale ordinaire. Celle-ci a rythmé fonctionnement de notre association, de la même manière nous avons veillé à tenir des réunions régulières sous forme d'assemblées générales ou de conseils d'administration (4 à 5 fois par an).

C'est le moment, en abordant cette assemblée générale extraordinaire, de faire le bilan de cette mandature avant de repartir, pour 3 ans désormais, sur un nouveau cycle avec un fonctionnement allégé.

En effet, cela fait presque 6 ans que l'équipe qui est en face de vous, a œuvré au projet de cette association âgée de 66 ans, avec beaucoup de disponibilité et de dévouement. Je ne serai pas long mais je souhaite juste rappeler quelques données objectives qui me permettent de penser que le CNPC est sur des fondations robustes et sur de « bons rails ».

- A) **La question des statuts** : ceux-ci, pas vraiment conformes aux directives du Conseil d'Etat et du ministère de l'Intérieur, auraient pu coûter notre statut ARUP. Durant 5 ans, les débats internes et avec les autorités ont été nombreux. Mais tout cela est derrière nous à présent et tout a été publié (statuts : 18 mars / RI approuvé le 15/11/24).
- B) **La trésorerie** : fragile à notre arrivée en 2019 et non certifiée, elle a été améliorée avec un suivi des cotisations, une grande auto-censure/modestie sur les dépenses, et grâce au soutien particulièrement apprécié de 2 donateurs (TEGO et ANIMS). Nous pouvons nous permettre d'avoir des projets et de les financer.
- C) **Le fonctionnement des commissions** : il a été formalisé, organisé méthodiquement par l'impulsion du Général Joël PRIEUR. Désormais, il y a des mandats formels, mis au point avec les membres du CNPC et des comptes-rendus sont rendus régulièrement. Vos propositions ne se perdent plus dans des échanges informels mais sont officialisées dans des courriers adressés à l'Administration centrale.
- D) **Le bureau du CNPC**, mais tout cela est transparent pour vous, est localisé à l'ENSOSP (rue Oudiné) par une convention historique datant des années 2000. Il a été déménagé en interne 2 fois en 10 ans. Il est désormais réorganisé, avec un classement des archives depuis la création du CNPC avec des registres de délibérations déposés et des comptes conformément à la réglementation.
- E) Enfin, nous disposons désormais d'une équipe secrétariat bénévole avec Patrick CHAVADA et Pascale JANOU, un tandem efficace, rigoureux et vigilant. Vous aurez remarqué d'ailleurs que les convocations sont adressées en temps et en heure et que les comptes-rendus ne tardent pas à être diffusés.

Il n'est pas question de se « tresser les lauriers » mais juste de rappeler que toutes les fragilités constatées en 2019 sont corrigées peu à peu.

II / Avec cette page qui se tourne c'est l'occasion de rappeler l'engagement de toutes celles et ceux qui se sont mobilisés, qui soutiennent notre fonctionnement, notamment au sein des bureaux successifs.

Naturellement, à un moment où nous allons reconstituer une équipe pour les 3 ans à venir, saluons tout le travail accompli par Joel PRIEUR, Secrétaire général depuis 5 ans mais engagé au sein du CNPC depuis une quinzaine d'années. Je salue cet engagement mais aussi tout le travail d'organisation et son approche méthodique pendant tant d'années.

III / Enfin, pour conclure, je voulais insister sur le fait que ce qui nous réunit maintenant est lourd de symbolique. En effet, nous allons mettre en application, pour la première fois, nos nouveaux statuts et nous allons fonctionner pour les élections des administrateurs, en 3 collèges, conformément à l'art. 7 des statuts :

- **Collège 1** : 2 administrateurs représentant les membres fondateurs ou leur représentant ;
- **Collège 2** : 14 à 20 administrateurs élus parmi les autres membres du CNPC, à l'exception des personnalités particulièrement qualifiées ;
- **Collège 3** : 2 administrateurs élus parmi les personnalités particulièrement qualifiées.

Pour ce dernier collège, il est bon de préciser que les PPQ seront invitées systématiquement aux AG et aux CA durant lesquels ils pourront formuler des avis. En revanche, ils ont un droit de vote pour leurs représentants lors de cette A.G.E. d'aujourd'hui.

La journée se poursuivra avec un CA qui se tiendra à l'issue du déjeuner, avec l'accueil des nouveaux administrateurs et l'élection des membres du bureau.

Pour conclure, je vous demanderais de bien vouloir réserver d'ores et déjà dans vos agendas la date du mercredi 2 juillet pour la tenue d'une assemblée générale du CNPC qui nous permettra, au-delà de l'ordre du jour, de nous associer aux 50 ans de la création du service de la sécurité civile, ce serait l'opportunité de recevoir le DGCS à cette occasion.

Je vous remercie pour votre attention

### Annexe 3

#### Elections Collège 1

Collège 1 - Membres fondateurs : 2 postes

Structures	Présidents	Représentants
FNSPF	Colonel BOSLAND	Lt Col GALAND
UNPC	M. QUINCEY	M. DES CILLEULS

Le président propose un vote à main levée : avis favorable à l'unanimité de l'AGE

#### Résultats des votes :

Structures	Présidents	Représentants	Elu à l'
FNSPF	Colonel BOSLAND	Lt Col GALAND	unanimité
UNPC	M. QUINCEY	M. DES CILLEULS	unanimité

## Annexe 4

### Elections Collège 2

Quatre nouvelles candidatures pour rentrer au CNPC en qualité d'administrateur.

- GNSAPP – AFIOLOG – FFSPF – FFSS

Chaque candidat se présente à l'assemblée générale.

Mme BERTRAND de la SFMC indique qu'elle ne souhaite plus être administratrice par manque de disponibilité.

Il y a 21 candidats pour 20 postes à pouvoir.

Le président indique que le vote se fera à bulletin secret.

Collège 2 – Membres du CNPC Hors PPQ : 20 administrateurs

Structures	Présidents	Représentants	Votes		
			pour	abstention	résultats
AFIOLOG	M. SAMSON	M. JAMAIN	21	7	Elu
AGPM	M. GOYEAU	M. GOYEAU	22	16	Elu
AMARIS		M. TERNATI	18	10	Elu
ANIMS	M. CHAVADA	M. CHAVADA	28	1	Elu
ANS GMF	M. LORRAIN	M. DELEPLANCQUE	12	16	Non élu
ANPS	M. LAVERGNE	M. LAVERGNE	23	5	Elu
BSPP	Général DE CACQUERAY	Colonel GINDRE	25	3	Elu
CRF	M. DA COSTA	M. RISSETTO	27	1	Elu
ENSOSP	M. KIHIL	M. DESHAYES	19	9	Elu
Secours catholique	M. DURIEZ	M. BERCOVICI	19	9	Elu
FFSPF	M. MATHIEU	M. MATHIEU	19	9	Elu
FFSS	M. POUTRIQUET	M. VOISIN	20	8	Elu
FNRASEC	M. SERGENT	M. SERGENT	19	9	Elu
FFMI	M. COUSIN	M. COUSIN	13	16	Elu
GNASPP	M. GUILMIN	M. DEHECQ	19	9	Elu
GORSSA	M. BOUSQUIER	M. FOGELMAN	22	6	Elu
Ordre de Malte	M. CHARLET DE RIEU	M. DE FRANQUEVILLE	21	6	Elu
SNSM	M. DE OLIVEIRA	M. CUIILLERE	25	3	Elu
UNASS	M. BUCCINO	M. BUCCINO	24	5	Elu
UNOR	M. RIBATTO	M. DEVEZE	22	6	Elu

M. DELEPLANCQUE de la GMF n'est plus administrateur.

Le Président félicite les nouveaux administrateurs :

- MM. JAMAIN (AFIOLOG) – DEHECQ (GNASPP) – MATHIEU (FFSPF) – DE FRANQUEVILLE (Ordre de Malte)

## Annexe 5

### Elections Collège 3

2 postes d'administrateurs à pourvoir issue des PPQ ;

#### Présents : 8 PPQ

M. BARSACQ	PPQ		Mme JANOU	PPQ
M. PRIEUR	PPQ		M. PLEynet	PPQ
M. BOBIN	PPQ		Mme ROMAN	PPQ
M. HUBERT	PPQ		M. WAX	PPQ

#### Pouvoirs : 6 PPQ

M. LOUVILLE à M. BARSACQ

M. BOURCET à M. PRIEUR

M. MEYRAN à M. BARSACQ

M. VERNOUX à M. PRIEUR

M. NOTO à M. BARSACQ

M. IACINO à M. PRIEUR

Le président propose un vote à main levée : avis favorable à l'unanimité de l'AGE

#### Résultats des votes :

Candidatures	Résultats des votes		
	Pour	Abstention	
M. BARSACQ	13	1	élu
M. WAX	13	1	élu

## **Annexe 6**

### **Questions diverses**

Le président indique qu'une assemblée générale se déroulera le mercredi 02 juillet 2025

Cette année sera fêtée les 50 ans du service de la sécurité civile, le CNPC organisera une manifestation en y invitant le directeur de la sécurité civile et de la gestion des crises.